

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract tenue le 25 octobre 2011 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, M. Leslie L. Bélair, et les conseillers suivants.

M. Jerry Lavigne
M. Gilles Dionne
Mme. Claudette Béland-Pleau

M. Gélinault Dionne
Mme. Gisèle Héroult
M. Neil Gervais

Formant quorum sous la présidence du Maire.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

178-10-2011 **DÉPOTOIR**

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract autorise le Maire à répondre à la correspondance du 13 octobre du Maire du Village de Fort-Coulonge qui exige entre autre l'embauche d'un résident de Fort-Coulonge pour la surveillance du dépotoir.

179-10-2011 **PROJET DÉVELOPPEMENT**

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac, constituée de ses 18 municipalités dont Mansfield et Pontefract est inclus, a adopté un plan de développement stratégique intitulé Vision 20/20;

ATTENDU QUE les axes de développement tels que présentés par les promoteurs du projet de PTCR (Pontiac Technological Center and Resort) rencontrent les objectifs de développement de cette vision stratégique;

ATTENDU QUE la municipalité de Mansfield et Pontefract a connu une perte massive d'emplois sur son territoire depuis plusieurs années avec le déclin de l'industrie forestière;

ATTENDU QUE la municipalité de Mansfield et Pontefract est incluse dans le pôle de développement touristique tel que décrété dans le schéma d'aménagement de la MRC de Pontiac en vigueur;

Il est proposé par Mme Claudette Béland
et unanimement résolu

Que le conseil de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract offre son support aux initiatives mises de l'avant par PTCR et d'offrir à ce même groupe, sa collaboration habituelle lors des diverses étapes de réalisation de leur projet.

180-10-2011 OPÉRATEUR NIVELEUSE

Proposé par M. Leslie Bélair
Et résolu à par majorité

Votes pour : 4

Votes contre : 3 (M. Neil Gervais désire noter son désaccord)

Que suite à l’affichage du poste d’opérateur de niveleuse dans le Journal du Pontiac du 25 Août 2011, de l’analyse des candidatures, des entrevues et vérifications du comité de sélection indépendant du conseil, d’embaucher le candidat se qualifiant à tous les critères dans l’offre d’emploi. Soit le candidat numéro 3 du processus de sélection, à partir d’une date entendue entre le candidat en question et la direction de cette Municipalité. Une probation de 12 mois sera en vigueur pour le nouvel employé avec évaluations périodiques.

181-10-2011 LEVÉE DE LA SESSION.

Ayant écoulé l’ordre du jour.

Proposé par M. Jerry Lavigne
Et résolu à l’unanimité.

Que cette session soit levée à 21 :07H

Leslie L. Bélair....

M. Leslie L. Bélair
Maire.

Eric Rochon.

M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.